

Le 14 décembre 2017

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL de la sept cent quarante-quatrième séance du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, créée par l'article 26 de la loi 119, sanctionnée le 17 mai 1979, tenue au Centre Municipal, 1177, Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) à 20h00 conformément à l'article 153 du Code municipal.

SONT PRÉSENTS: Madame la conseillère Sonia St-Louis et Messieurs les conseillers Luc Verner, Martin Proulx, Luc Prud'Homme, Martin Prescott, et Sébastien Renaud et faisant quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Louis-Seize.

2017-12-1053 Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU que ce Conseil déclare ouverte la séance extraordinaire du 14 décembre 2017 et adopte l'ordre du jour tel que déposé par le Secrétaire-trésorier.

Adoptée l'unanimité

2017-12-1054 Adoption du budget 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU que le Conseil adopte, par la présente, le budget 2018 qui se détaille comme suit :

Revenus	
Taxes	5 788 089 \$
Paiements tenant lieu de taxes	26 003 \$
Transferts	510 209 \$
Services rendus	114 022 \$
Imposition de droits	582 000 \$
Intérêts et pénalités	78 402 \$
Autres revenus	197 700 \$
Total des revenus	7 296 425 \$
Charges	
Administration générale	1 015 523 \$
Sécurité publique	1 708 951 \$
Transport	1 718 376 \$
Hygiène du milieu	886 510 \$
Santé et bien-être	15 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	548 893 \$
Loisirs et culture	741 747 \$
Frais de financement	176 293 \$
Total des charges	6 811 293 \$
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	485 132 \$
Remboursement de la dette à long terme	455 100 \$
Affectation du surplus accumulé	(71 310 \$)
Affectation aux fonds réservés	101 342 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	0

Adoptée à l'unanimité

2017-12-1055 Adoption du programme triennal d'investissements pour 2018-2019-2020**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller **Martin Prescott****APPUYÉ PAR** le conseiller **Luc Prud'homme****ET RÉSOLU QUE** le Conseil adopte le programme triennal d'investissements 2018-2019-2020, le tout selon le tableau dressé par le Secrétaire-trésorier lequel est joint en annexe à la présente résolution.**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

DÉPENSES	2018	2019	2020	TOTAL	FINANCEMENT	2018	2019	2020	TOTAL
ADMINISTRATION GÉNÉRALE									
Équipements	19 909\$			19 909 \$	Transferts	740 633\$	500 000 \$	500 000\$	1 740 633\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE					Surplus affectés	100 000\$	100 000\$	100 000\$	300 000\$
Équipement	42 074\$	20 000\$	20 000\$	82 074 \$	Surplus non affectés	18 800\$			18 800\$
TRANSPORT					Fonds réservés	230 468\$	50 000\$	50 000\$	330 468\$
Chemins	1 249 155\$	500 000\$	500 000\$	2 249 155 \$	Autres affectations et contributions	96 500\$	20 000\$	20 000\$	136 500\$
Autres	55 700\$			55 700 \$					
URBANISME					Emprunts à long terme	457 404\$			457 404\$
Équipements informatiques	1 116\$			1 116 \$					
LOISIRS									
Aménagements de parc et équipements	175 851\$	50 000\$	50 000\$	275 851 \$					
Versement Champboisé	100 000\$	100 000\$	100 000\$	300 000 \$					
TOTAL ANNUEL	1 643 805\$	670 000\$	670 000\$	2 983 805\$	TOTAL ANNUEL	1 643 805\$	670 000\$	670 000\$	2 983 805\$

Adoptée à l'unanimité

2017-12-1056 Levée de la séance**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller **Sébastien Renaud****APPUYÉ par** la conseillère **Sonia St-Louis****ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée.

Il est 17h15

Adoptée à l'unanimité

 Marc Louis-Seize
 Maire

 Alain Descarreaux
 Directeur général

Je, Marc Louis-Seize, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.